

"3L"

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €

Siège social :
1 rue des Bruyères
56250 ELVEN

RCS VANNES 898 779 343

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CARACTERE MIXTE
EN DATE DU 22 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le lundi 22 décembre,
A 10 heures,

Suite à la cession de parts sociales intervenue ce jour avec effet ce jour, les associés de la Société Civile Immobilière « **3L** », Société au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est à ELVEN (56250) 1 rue des Bruyères, se sont réunis au siège social.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-------------------|
| - Monsieur Arnaud LAMOUREC
propriétaire de | 70 parts sociales |
| - la société « LAMOUREC »
représentée par M. LAMOUREC Arnaud
propriétaire de | 30 parts sociales |

TOTAL : 100 PARTS SOCIALES

L'Assemblée est présidée par Monsieur LAMOUREC Arnaud, Co-gérant, qui constate que tous les associés sont présents et que l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - RESOLUTION A CARACTERE ORDINAIRE

- démission d'un co-gérant

II - RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

- mise à jour des statuts ;
- pouvoirs pour formalités.

Puis, il donne lecture des rapports de la gérance et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées.

Après ces échanges de vues, le Président met au vote les résolutions suivantes :

I) RESOLUTION A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION – **DEMISSION D'UN CO-GERANT** -

L'Assemblée Générale des associés prend acte de la démission de Monsieur LE LAY Thierry de ses fonctions de co-gérant à compter de ce jour.

Monsieur LAMOUREC Arnaud reste seul gérant de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II) RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION - **MISE A JOUR DES STATUTS**

Suite à la cession de parts sociales intervenue ce jour avec effet ce jour et à la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de procéder à la mise à jour des statuts, et ce de la manière suivante :

« **ARTICLE 7 - CAPITAL**

Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000 €).

Le capital social est divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, numérotées de 1 à 100.

Suite aux apports des associés fondateurs et à la cession de parts intervenue le 22 décembre 2025 avec effet au 22 décembre 2025 entre la société LE LAY FINANCES et la société LAMOUREC, les parts sociales sont attribuées de la manière suivante :

- à Monsieur LAMOUREC Arnaud

propriétaire de 70 parts

numérotées de 1 à 70

- à la société « LAMOUREC »

propriétaire de 30 parts

numérotées de 71 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social : **100**.

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés, et ceci dans le strict respect du principe de l'égalité entre les associés.

ARTICLE 18 - GERANCE

La société est administrée par un ou plusieurs gérants personnes physiques ou morales, choisis parmi les associés ou, en dehors d'eux, nommés par une décision des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Le gérant est **Monsieur LAMOUREC Arnaud** demeurant à ELVEN (56250) 1 allée des Bruyères, né à HENNEBONT (56) le 5 février 1976, de nationalité française, et ce, pour une durée illimitée. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITES -

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs :

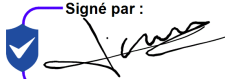
- à la gérance, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;
- au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE.

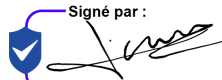
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés.

M. LAMOUREC Arnaud

Signé par :

AABC08A96EFF403...

La société "LAMOUREC »
représentée par M. LAMOUREC Arnaud

Signé par :

AABC08A96EFF403...